

Pour contacter un juriste de **JURIMETIERS** :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h40.

☎ 04 99 77 22 80

☎ 04 99 77 22 89

44 avenue Saint Lazare, CS 29020  
34965 Montpellier cedex 2

**Adresses courriel de nos juristes :**

Emilie BESSONNAT : [social@capeb-herault.fr](mailto:social@capeb-herault.fr)

Laura BOUCHET: [juridique@capeb-herault.fr](mailto:juridique@capeb-herault.fr)

Fabienne BARASCUT :

[fabienne.barascut@capeb-herault.fr](mailto:fabienne.barascut@capeb-herault.fr)

Frédéric HASTRON : [f.hastron@wanadoo.fr](mailto:f.hastron@wanadoo.fr)

### Permanence juridique à Rodez :

**Un vendredi par mois**

CAPEB AVEYRON  
52 avenue du Maréchal Joffre,  
12000 RODEZ

ENVIRONNEMENT RESEAU

La CAPEB  
Mon Choix  
Ma Réussite

ENSEMBLE,  
CONSTRUISONS  
VOTRE AVENIR !

REJOIGNEZ LES ARTISANS  
DU BÂTIMENT DE L'AVEYRON

☎ 05 65 42 38 05

CAPEB  
L'Artisanat du Bâtiment  
AVEYRON

**En partenariat avec**



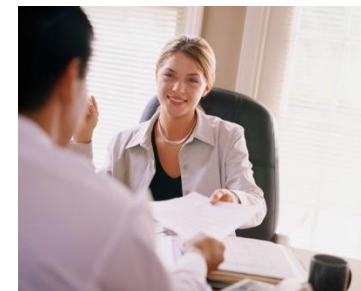
### JURIMETIERS

Département juridique et social de la Chambre syndicale des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment de l'Hérault – RDS : 339/P affiliée à l'UPA, Organisation Professionnelle représentative du secteur des métiers (art. R 136-1 et suivants du Code du Travail).

44 avenue Saint Lazare CS 29 020 34 965 MONTPELLIER CEDEX 2

# JURIMETIERS

*Le service juridique des entreprises artisanales  
adhérentes aux organisations professionnelles*



**PARCE QUE VOTRE SATISFACTION EST  
NOTRE PRIORITE,  
NOUS VOUS GARANTISSONS :**

- De vous délivrer le conseil le plus pertinent au regard de vos intérêts
- D'être toujours au plus proche de vos problématiques professionnelles
- D'être disponible et à votre écoute

**Nouveauté 2015**



**OFFRE GRATUITE  
SPECIAL ADHERENT  
CAPEB AVEYRON**

## CHEFS D'ENTREPRISES

Nous vous accompagnons jour après jour pour vous conseiller sur l'ensemble des problématiques juridiques que vous rencontrez.

Notre objectif est de vous garantir une réelle proximité et d'être un véritable partenaire de votre activité professionnelle.

## EMPLOYEURS

Afin de vous aider à œuvrer pour une gestion sereine de votre personnel, nous vous conseillons et vous assistons en matière de droit du travail :

- ❑ conseil à l'embauche de personnel et rédaction de contrats de travail, règlement intérieur,
- ❑ formation juridique des employeurs,
- ❑ réalisation d'audits sociaux des entreprises (déceler le plus tôt possible l'ensemble des irrégularités au code du travail et proposer des solutions adaptées à chaque entreprise),
- ❑ accompagnement à la mise en place de représentants du personnel,
- ❑ assistance et conseil sur la gestion de conflits avec le personnel, procédures de licenciement,
- ❑ aide à la classification des ouvriers, information sur les salaires...



## CREATEURS, REPRENEURS

Forts de notre expérience dans le domaine de l'artisanat, nous vous accompagnons et vous conseillons dans les spécificités de votre métier afin d'assurer la pérennité de votre entreprise.

- ❑ Choisir le statut juridique le plus adapté à votre profil d'entreprise et à votre situation personnelle,
- ❑ Vous informer sur les incidences fiscales et sociales de votre future activité,
- ❑ Définir ensemble les solutions juridiques pour protéger vos intérêts professionnels (rédaction de conditions générales de ventes ou services, contrats commerciaux...),
- ❑ Vous informer sur la réglementation des devis et factures,
- ❑ Vous assister pour une meilleure gestion de vos impayés,
- ❑ Vous accompagner dans le cadre de litiges professionnels pour défendre vos intérêts,
- ❑ Vous apporter toutes les informations juridiques nécessaires et vous informer sur l'actualité de votre profession.



## PRESENTATION DU SERVICE JURIDIQUE

**Frédéric HASTRON, juriste** responsable du service vous conseille et vous assiste en matière de transmission-reprise d'entreprises artisanales, droit des sociétés, droit de la construction, met en place des médiations pour obtenir un règlement amiable des litiges dans le bâtiment, forme les chefs d'entreprises en droit de la construction...

**Emilie BESSONNAT, juriste** vous conseille et vous assiste en matière de droit du travail (conseil à l'embauche de personnel, rédaction de contrats de travail, règlement intérieur, forme les employeurs, réalise des audits sociaux des entreprises, aide à la mise en place de représentants du personnel, réalise les procédures de licenciement, ...)

**Laura BOUCHET, juriste** vous conseille, vous assiste et vous rédige les actes en matière de droit des sociétés (création d'entreprise, constitution de sociétés, modifications statutaires), aide à la gestion de l'impayé, rédige des contrats commerciaux, conditions générales, forme les chefs d'entreprises, conseille sur le droit des brevets, marques, met en place des médiations en cas de litiges...

**Fabienne BARASCUT : assistante juridique,** participe à la rédaction des actes juridiques et formalités administratives destinés à l'approbation des comptes annuels des sociétés commerciales et a en charge le secrétariat du service juridique.

